

COMMUNIQUE DE PRESSE - DELSOL Avocats a conseillé Crouzet dans le cadre de l'acquisition des activités capteurs, électronique et instrumentation de Garos

8 avril 2019 - DELSOL Avocats a conseillé Crouzet, spécialiste des systèmes automatisés, dans le cadre de l'acquisition des activités capteurs, électronique et instrumentation de Garos, qui réalisent un chiffre d'affaires de 10M€.

Garos est le leader en France de la conception et fabrication de capteurs de force sur mesure. En mesurant les efforts sur les matériaux, les capteurs Garos ont un rôle de contrôle des systèmes automatisés et viennent ainsi compléter l'offre Crouzet. Cette acquisition renforcera la position de Crouzet sur le marché de l'aéronautique, du transport et de l'industrie.

Crouzet était conseillé par **DELSOL Avocats** avec une équipe menée par Philippe MALIKIAN, associé, et Claire PECQUET, collaboratrice, en corporate. Sont également intervenus Delphine BRETAGNOLLE, associée, et Jessica NEUFVILLE, collaboratrice, en droit social, ainsi que Paul ALMEIDA, Of counsel, et Mailys de MEYER, collaboratrice, en droit fiscal.

Garos et les cédants étaient conseillés par Fidal, avec Eric Brishoual et Anne Le Goff, associés.

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing (adechenaud@delsolavocats.com - +33 (0)1 53 70 69 69)

A propos de DELSOL Avocats - www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.